

L'agriculture paysanne : une agriculture qui respecte le paysan et répond aux attentes de la société

Une agriculture au service de la société

La raison d'être actuelle de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond effectivement à l'ensemble des besoins de la société.

- Un besoin alimentaire.

Les consommateurs exigent, enfin, de plus en plus une qualité gustative et sanitaire de leur alimentation. Ils souhaitent être informés des processus de fabrication/transformation, des marges bénéficiaires de la grande distribution et de la provenance de leur alimentation.

- Un besoin d'animation du milieu rural.

Jusqu'aux années 50, la population agricole représentait plus de 50% de la population rurale (souvent des pluri-actifs). Incontestablement, la fonction agricole animait et rythmait la vie rurale.

- Un besoin de biens et services rendus par l'agriculture concernant le cadre de vie, le paysage, la gestion du territoire. Il s'agit d'une attente dans la vie quotidienne, pour les ruraux eux-mêmes, mais qui reste particulièrement aiguë pendant les périodes estivales et de vacances.

- Un besoin concernant la qualité et la diversité du milieu naturel. Il s'agit ici de la fonction « écologique » (au sens premier du terme) de l'agriculture.

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, l'agriculture produit, toujours et en même temps, des biens marchands (biens alimentaires et non alimentaires, huile pure de colza p.ex.) et des biens -pour l'instant- non marchands (paysage, territoire, environnement), de façon positive ou négative.

L'agriculture paysanne consiste à produire de façon combinée et avec la qualité exigée par la demande sociale, les biens marchands et non marchands et dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

C'est donc le refus d'une agriculture duale, d'une bipolarisation. C'est également le refus d'une agriculture à deux vitesses, d'un côté une agriculture à vocation exportatrice et de l'autre une petite agriculture à laquelle seraient dévolues les fonctions d'entretien de l'espace rural.

L'agriculture paysanne porte en elle trois dimensions aussi fondamentales les unes que les autres :

- Elle a une dimension **sociale** basée sur l'emploi, la **solidarité entre paysans**, entre régions, entre paysans du monde. Le respect du droit à produire pour chaque paysan et chaque région est fondamental, sinon les plus puissants empièteront sur le droit de vie des autres, ce qui n'est pas gage d'équilibre et d'humanité. L'agriculture paysanne permet à un maximum d'actifs d'exercer la profession agricole.

- Elle doit être **économiquement efficace**. Elle doit créer de la **valeur ajoutée**, par rapport aux moyens de production mis en œuvre et aux volumes produits. C'est la condition pour que les paysans puissent vivre avec des volumes de production relativement modestes, condition pour maintenir des actifs nombreux. Cette production économiquement efficace va de pair avec une production de qualité.

- Elle doit **respecter les consommateurs et la nature**. C'est la contrepartie obligatoire à la contribution de la collectivité au secteur agricole. Il s'agit ici de la qualité alimentaire, des équilibres écologiques, de paysages, de la diversité biologique, etc...

La prise en compte de ces différentes dimensions dépend des choix personnels de paysans (c'est la notion de responsabilité de chacun), mais aussi du cadre politique : la politique agricole (**PAC**), par ses choix, peut favoriser ou handicaper l'avancée vers ce type d'agriculture. Le programme de développement rural (**PDR**) wallon doit également tenir compte de cette orientation innovante et créatrice d'emploi.

L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

La démarche et le périmètre

L'agriculture paysanne est définie par une "démarche" et un "périmètre".

Ce sont là **les deux dimensions incontournables et complémentaires qui définissent l'agriculture paysanne.**

La démarche est le sens, la direction, la boussole ; c'est la ligne d'horizon vers laquelle il faut tendre quelque soit la situation sur sa ferme. Elle est fondamentale car elle représente la dynamique qui en permanence doit motiver les individus et les groupes ; en permanence, il y a des **défis à relever**, des **contradictions à résoudre**, des **équilibres à retrouver**. **Dans la charte, la démarche est matérialisée par les « Dix principes de l'agriculture paysanne »** (voir Voix Paysannes 39-40, Juillet 2006).

Mais la réalité n'est pas la seule démarche ; ce sont des pratiques précises, des **systèmes plus ou moins complexes** ; c'est un certain niveau d'intensification, une **taille** d'atelier, une façon de **nourrir ses animaux**, de traiter les maladies, de protéger les végétaux, un **équilibre entre capital et travail**, etc. **Toute forme d'agriculture, et donc d'agriculture paysanne, est un ensemble de données technico-économiques, quantitatif ou qualitatif, qui font que ses effets sur la société sont positifs ou négatifs.**

Une aire de reconnaissance

Et justement, au moment où les exigences de la société sont de plus en plus précises, au moment où éclatent les conflits entre un certain type d'agriculture et les citoyens, il est indispensable de définir précisément les contours de cette agriculture qui, en contrepartie de l'aide publique qu'elle reçoit, doit être celle dont la société a besoin. Si nous voulons limiter l'intensification, il faut définir un seuil maximum de chargement UGB/ha, d'azote/ha ; de même pour la taille d'atelier par actif, plafonnement des aides par actif et taille, etc. C'est cet ensemble de points marqués sur chacun des éléments (ou indicateurs) sur lesquels l'activité paysanne a un effet direct ou indirect, interne ou externe à l'exploitation, qui forment le "périmètre" ou "l'aire de reconnaissance" de l'agriculture paysanne.

Le développement de l'agriculture paysanne passe au moins par ces deux conditions :

- le **cadre politique** qui au lieu de favoriser l'industrialisation et la concentration, doit soutenir l'agriculture paysanne.
- les **choix personnels des paysans sur leur ferme** : nous avons un espace d'initiative et de responsabilité.